

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

La Chapelle de la Vierge à l'église
abbatiale de Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1954, tome 52, p. 121-133

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

La chapelle de la Vierge

à l'église abbatiale de Saint-Maurice

En consacrant cette année 1954 à la Vierge Marie, Sa Sainteté Pie XII a invité prêtres et fidèles à renouveler particulièrement leur vénération envers les sanctuaires dédiés à Notre-Dame¹. Pour répondre à ce vœu, notre revue a formé le dessein d'évoquer ici quelques souvenirs du culte rendu le long des siècles dans notre Abbaye à la Mère de Jésus.

Dans les anciennes basiliques du Martolet

Un autel portant le nom de la Vierge existait en 1364 dans l'église abbatiale, située alors au Martolet. C'est à cet autel que dame Alexie de Pontverre² lègue, à cette date, un revenu annuel de 20 livres mauricoises pour la célébration de trois messes chaque semaine, les lundi, mercredi et jeudi³. Pareillement, une dame Bonne *de Ripa*, fille de feu Pierre *de Ripa*⁴ et femme d'Henri Collomb, donne, le 10 avril 1489,

¹ Lettre encyclique *Fulgens corona gloriae* de Sa Sainteté Pie XII, du 8 septembre 1953, dans *Acta Apostolicae Sedis*, 1953, p. 587.

² Alexie de Pontverre est dite, dans cet acte, sœur de noble Aymon de Pontverre, donzel (sans doute faut-il distinguer un Aymon II, cité 1307-1331, et un Aymon III, cité 1345-1371, ce dernier étant frère d'Alexie. L'*Armorial Valaisan*, p. 199, serait donc à corriger). L'*Armorial et Nobiliaire de Savoie* (t. I, p. 267 et n. 3 ; t. IV, p. 459) mentionne Alexie de Pontverre qui épousa 1^o Noble Perrod Gras, de Saint-Maurice, 2^o Noble Janin de Prez, 3^o François de Cojonny ; Perrod Gras ou Grassi testa le 13 février 1375 et mourut avant le 22 janvier 1382 (Gremaud : *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. VI, p. 245).

³ Charléty : *Liber III, Supplementum Actorum Monasterii Agaunensis*, manuscrit aux archives de l'Abbaye, p. 79.

⁴ Sous le nom *de Ripa* apparaissent plusieurs personnes à Saint-Maurice aux XIII^e et XIV^e siècles ; la famille *de Rivaz* de Saint-Gingolph aurait eu des ramifications à Saint-Maurice auxquelles appartiendraient ces personnes. Cf. Jules-Bernard Bertrand : *Saint-Maurice et la science historique*, dans *Nouvel-iste Valaisan*, 5-6 octobre 1930 ; Alfred Comtesse : *Les Ex-libris*

la somme de 100 florins⁵ pour célébrer à cet autel une messe pour les défunts tous les lundis, après la messe matutinale. L'acte fut passé dans le « cloître peint » de l'Abbaye, par Amédée Cavelli⁶, notaire impérial, de Saint-Maurice, et les syndics de la ville furent chargés de veiller à sa fidèle application⁷.

Un texte du XVII^e siècle⁸ précise l'emplacement de cette chapelle : *Altare Beatae Virginis Mariae matris Dei Domini nostri Jesu Christi Salvatoris erat prope Saxum et hortum hodie D. V. Caroli Berodi Locumtenentis villae Sti Mauritii Agaunensis*⁹. C'était donc la vaste chapelle appuyée, d'une part, au rocher, de l'autre, à la tour de l'Abbaye, et dont les murs jouxtaient le jardin des Bérody¹⁰ ; cette chapelle, formée

valaisans, 2^e supplément, dans *Annales Valaisannes*, 1929-1931, p. 36 ; *Armorial Valaisan*, p. 241. Dans le Registre des messes fondées pour 1954-1973, la fondatrice de 1489 figure sous le nom de Bonne Ripaz.

³ L'acte précise qu'il s'agit de florins petit poids, le florin valant 12 gros de monnaie ayant cours en Chablais.

⁶ Amédée Cavelli, cité dès 1454, banneret de Saint-Maurice en 1455, qualifié noble. *Armorial Valaisan*, p. 52.

⁷ Charléty, *o. c.*, t. III, p. 71.

⁸ Ce texte, intitulé *De Altaribus in Alma Ecclesia Sti Mauritii Agaunensis olim existentibus* (archives de l'Abbaye, tiroir 62, no 127) ne porte pas de nom d'auteur ; celui-ci indique (f. 2^v) Noble Antoine de Quartéry comme son oncle, *avunculus meus*, et il écrit après le règne de l'Abbé Pierre-Maurice Odet (1640-1657), alors que Charles Bérody est lieutenant de la ville, soit vice-châtelain : or Charles Bérody remplit cette fonction de 1644 à 1670 (*Armorial Valaisan*, p. 28). Le chanoine Bourban pensait que l'auteur du mémoire sur les anciens autels devait être Jean VI Jodoc de Quartéry, qui gouverna l'Abbaye de 1657 à 1669 et dont l'érudition est connue (annotation de Bourban sur le document lui-même ; cf. également : Pierre Bourban : *La Tour de Saint-Maurice en Suisse et ses anciennes basiliques des Martyrs*, dans *Nuovo Bollettino di Archeologia Cristiana*, Rome, 1916, pp. 117 et 154).

⁹ Texte cité par E. Gruber : *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, p. 57, n. 9.

¹⁰ Les Bérody possédaient la maison proche de l'Abbaye, au pied du rocher, que Mérian nomme en 1642 la Banque ; devenue plus tard la maison Panisset, elle a été rachetée par l'Abbaye en 1944 et en partie démolie pour permettre l'agrandissement de l'église abbatiale en 1947. Les murailles de l'ancienne chapelle de la Vierge sont aujourd'hui visibles dans l'église abbatiale, en-dessus de l'autel de Saint Augustin.

d'une abside à cinq pans, avait été construite au V^e siècle, selon M. Louis Blondel¹¹, et consacrée plus tard à la Vierge. A l'entrée de cette chapelle, plusieurs fois réparée ou reconstruite au cours des siècles, on a retrouvé deux bases de colonnes, l'une romaine, l'autre du XIII^e siècle ; un arc surmontait sans doute ces colonnes. Le mémoire du XVII^e siècle nous donne quelques précisions sur cette chapelle : elle avait une fenêtre du côté de la ville, entre la montagne et le clocher, et la longueur de la chapelle était de 6 toises (ou toises) et demie. Enfin, sa dédicace était célébrée le 19 mai¹². Le même document cite encore en cette chapelle, d'après un obituaire aujourd'hui perdu¹³, deux fondations : l'une remontait à l'Abbé Guillaume Bernardi¹⁴ qui avait donné 1020 florins pour célébrer deux messes hebdomadaires, soit une de *Requiem* le mercredi et une en l'honneur des Cinq Plaies du Sauveur ; quant à l'autre fondation, elle était due à Noble Barthélemy Sostionis qui avait remis 120 florins, le 28 août 1521, pour célébrer une messe chaque lundi. Barthélemy Sostionis, connu comme châtelain de Saint-Maurice (1489) et premier-syndic de la ville (1492) avait un fils, de même prénom, qui sera élu Abbé de Saint-Maurice, le 29 décembre 1521¹⁵.

Cette chapelle occupait bien une place à part, non seulement dans l'architecture des basiliques successives du Martolet, mais aussi dans la liturgie. C'est là que les Abbés avaient leur tombeau, ainsi que l'indiquait une inscription gravée sur le marbre¹⁶ : *Hoc in sacello terrae mandantur Dni*

¹¹ Louis Blondel : *Les anciennes basiliques d'Agaune, étude archéologique*, dans *Vallesia*, Sion, t. III, 1948, pp. 20-21 ; fig. 2, A.

¹² *14^o Calend. Junii eius dedicatio*. Mémoire du XVII^e siècle, p. 1. Une toise valait, dans la région de Saint-Maurice, environ 1 m. 80 ; la longueur de la chapelle était donc d'environ 11 m. 70, ce qui correspond assez bien à la distance du fond de l'abside à l'entrée de la chapelle marquée par les bases de colonnes.

¹³ Bourban, dans *Nuovo Bollettino...*, l. c.

¹⁴ Abbé de 1463 à 1496. Cf. Edouard Aubert : *Le Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice*, Paris, 1872, pp. 75-78 ; *Armorial Valaisan*, p. 27.

¹⁵ Abbé de 1521 à 1550. Cf. Aubert, *o. c.*, pp. 80-82 ; *Armorial Valaisan*, p. 248 ; Léon Dupont Lachenal : *Le pays de Monthey aux XVI^e et XVII^e siècles*, dans *Annales Valaisannes*, 1952, p. 78.

¹⁶ Blondel : *Les anciennes basiliques d'Agaune*, p. 39.

*Abbatas, ut patet ex sculpto lapide marmoreo*¹⁷. Alors que l'église — surtout dans sa partie occidentale, où se trouvait le chœur — avait été écrasée sous un éboulement le 3 janvier 1611¹⁸, la partie orientale, au pied de la tour, avait été épargnée, puisque, en mars 1618, on pouvait encore ensevelir honorablement l'Abbé Pierre III Du Nant de Grilly dans la chapelle de Notre-Dame : *sepultus (fuit) honorifice in tumulo suorum Antecessorum in sacello Deiparae Virginis*¹⁹.

Le chanoine Henri de Macognin a consigné en 1615, dans son Rituel de l'Abbaye, les usages particuliers à cette chapelle. Chaque jour, dit-il, la messe y est célébrée ; elle doit y être chantée, sauf le dimanche où elle est simplement lue²⁰. Cette fonction incombe au chanoine qui, la semaine précédente, a été l'hebdomadaire, c'est-à-dire le président de l'Office choral, et c'est au crucifère²¹ à servir de ministre. La dévotion à Marie était particulièrement soulignée du fait que cette messe était toujours celle de la Vierge, selon les Temps liturgiques ; le samedi, on ajoutait le *Gloria*. Aux fêtes solennelles, le chanoine sous-sacriste célébrait solennellement dans la chapelle de Notre-Dame une messe matutinale ; celle-ci était suivie de la messe ordinaire comme tous les autres jours, et le « prêtre de la croix » servait les deux messes²².

C'est aussi devant l'entrée de la chapelle de Notre-Dame que, chaque lundi, en dehors du Temps pascal et des Vigiles, un *Libera* était chanté pour les défunts, suivi d'un second à l'entrée du cloître²³ ; le premier *Libera* était motivé par le tombeau des Abbés.

¹⁷ Macognin : *Ordo Divini officii recitandi secundum ritum celebris monasterii Sti Mauricii apud Veragros*, 1615, manuscrit aux archives de l'Abbaye, f. 28^v.

¹⁸ *Chronique de Gaspard Bérody*, publiée par Pierre Bourban, Fribourg, 1894, p. 27.

¹⁹ *Ibid.*, p. 36.

²⁰ *Die dominico submissa voce tantum dicitur, caeteris diebus alta*. Rituel de 1615, f. 28 v.

²¹ Fonction confiée alors à un bénéficiaire prêtre, mais non chanoine.

²² Rituel de 1615, f. 28 v et f. 32 v.

²³ *Ibid.*, f. 25^v : *ad portam claustris sub fenestra Stae Catharines*.

Quant aux messes de fondation, elles étaient célébrées par le recteur de cette chapelle, qui en percevait les cens et revenus, et cela sous peine de privation en cas d'omission²⁴.

L'inventaire que l'Abbé Jean V Ritter, dit *Miles*²⁵, a dressé du Trésor de l'église abbatiale, ne se borne pas aux reliquaires, mais énumère aussi les vases et ornements précieux de la sacristie. On apprend ainsi qu'il s'y trouvait une chasuble d'or toute neuve, décorée d'une croix verte, pour la chapelle de la Vierge²⁶. C'est la seule mention d'un ornement réservé à un autel ; aussi est-ce là encore un indice de la vénération qu'on portait au milieu du XVI^e siècle à cette chapelle de Notre-Dame.

Cette chapelle était assez vaste pour contenir deux autels. En effet, par acte solennel du 8 janvier 1453, Jacques Magde fonde dans cette chapelle un nouvel autel, *altare novum*, en l'honneur de la Conception de la Vierge, de sainte Elisabeth et des Dix mille Martyrs. Jacques Magde était un personnage considéré : originaire du diocèse d'Asti et licencié ès lois, il se fixa très jeune à Saint-Maurice, où il fut reçu bourgeois ; il y est cité de 1414 à 1463²⁷. Marié deux fois, d'abord avec Isabelle de Chastonay, puis avec une Italienne, il conclut avec l'Abbaye en 1453 des stipulations détaillées, d'où nous tirons les indications suivantes : il avait fait aménager dans la chapelle de la Vierge un tombeau pour sa première épouse et pour la fille qu'il en avait eue, nommée Marie ; c'est là aussi qu'il veut être enterré, ainsi que sa seconde femme. Maintenant, il fonde près de ce tombeau un nouvel autel où l'on devra célébrer des messes chantées aux anniversaires d'Isabelle (30 avril) et de Marie (24 octobre), de lui-même et de sa dernière épouse ; si les règles liturgiques s'opposent à la célébration de ces anniversaires au jour exact, ils seront renvoyés au lendemain. On chantera aussi la messe à son autel aux fêtes de la Conception de Marie

²⁴ *Ibid.*, f. 32 r.

²⁵ Jean V gouverna l'Abbaye de 1550 à 1572.

²⁶ *Una casula crocea tota nova pro capella Beatae Mariae, quae habet crucem viridem*. Inventaire publié par Aubert, *o. c.* p. 240.

²⁷ *Armorial Valaisan*, p. 157. L'autel de la Croix fut fondé non par lui, mais par un homonyme ; voir ci-après, n. 29.

(9 décembre²⁸), de sainte Elisabeth et des Dix mille Martyrs (22 juin). Enfin, chaque semaine, après la messe chantée à l'autel principal de la Vierge, une messe sera dite à l'autel de Jacques Magde les mardi, mercredi et jeudi ; l'une des trois messes sera pour les défunts²⁹.

Ainsi donc, tout un ensemble de fondations était centré sur cette chapelle de la Vierge où, chaque jour, plusieurs messes devaient être célébrées pour satisfaire aux intentions des pieux fondateurs.

La chapelle actuelle de Notre-Dame

A la suite de l'éboulement du 3 janvier 1611³⁰, il fut nécessaire de reconstruire l'église abbatiale. Pour éviter le retour de l'accident, un nouvel emplacement fut choisi, perpendiculaire à l'ancien, dans le jardin à l'Est de l'Abbaye. C'est là que l'Abbé Pierre III de Grilly bénit la première pierre du nouvel édifice en juin 1614³¹. Les travaux n'avancèrent que lentement, de sorte que, en 1618, Pierre III fut encore enseveli, comme on l'a vu, dans la chapelle de la Vierge au Martolet. Enfin, le dimanche 20 juin 1627, le Nonce Alexandre Scappi, évêque de Plaisance, put consacrer

²⁸ On lit bien : *nona decembris* (Charléty, *o. c.*, p. 110). Sans doute le fondateur avait-il voulu se réserver ce jour, qui suit immédiatement la fête de la Conception de la Vierge fixée par l'Eglise au 8 décembre et où une messe était déjà chantée à la chapelle de la Vierge.

²⁹ Charléty, *o. c.*, t. III, pp. 108-112. Cet autel de la Conception de la Vierge était probablement appuyé au rocher, sur le côté gauche de la chapelle, où M. Blondel (*o. c.*, pp. 22-23) a retrouvé un massif carré de maçonnerie, orné d'un cercle, et qui était sans doute le palier du dit autel. — Le 8 janvier 1453 également, un autre Jacques Magde (*Reverendus Ven. Dnus Jacobus Magde, Astensis Diæcesis*), sans doute parent du précédent, fonde dans le cloître inférieur, sous la chapelle de Sainte-Catherine, un autel de la Croix et des Saints Longin, Augustin et Edouard (mémoire du XVII^e siècle). Cf. Gruber, *o. c.*, pp. 36, 78, 99, 133.

³⁰ *Chronique de Bérody*, p. 27. Cf. Jules Michel : *Documents concernant la construction de l'église et des bâtiments de l'Abbaye de Saint-Maurice*, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie* publiés par la Société helvétique de Saint-Maurice, t. II, Fribourg, 1901, pp. 183-184.

³¹ *Chronique de Bérody*, p. 31 ; Aubert, *o. c.*, p. 90.



La chapelle de Notre-Dame
à l'église abbatiale de Saint-Maurice

la nouvelle basilique et ses cinq autels : l'église comprenait, outre l'autel majeur, deux chapelles latérales et deux autels adossés aux piliers de l'arc triomphal. La chapelle à l'Ouest du chœur fut consacrée à Notre-Dame : *Altare sacelli Sacratissimae Dei Genitricis in honorera Dei et ipsius Deiparae Virginis Mariae*³².

Hélas ! le lundi 23 février 1693, un incendie propagé par un vent furieux réduisit en cendres la plus grande partie de l'Abbaye et de la ville, soit plus de 200 bâtiments. L'église abbatiale fut ravagée par le feu : « Le maître-autel récemment refait par l'Abbé Odet³³, les autels latéraux, les boiseuries du chœur, les stalles, les orgues, les vitraux sur lesquels étaient peintes les armoiries du roi de France³⁴, de l'ambassadeur Miron³⁵ et d'autres nobles bienfaiteurs qui avaient contribué à la réédification de l'édifice en 1627, tout fut dévoré... »³⁶. Le chanoine Nicolas Camanis, procureur de l'Abbaye (1701-1704), puis Abbé (1704-1715), s'appliqua « dès 1701 à faire disparaître les traces de l'incendie. Son premier souci fut de remettre en état l'église et la sacristie »³⁷. On en profita pour donner à la basilique un décor baroque qui répondait aux tendances alors vivantes. La chapelle de Notre-Dame fut surmontée d'une gracieuse coupole elliptique reposant

³² *Chronique de Bérody*, p. 91.

³³ Pierre IV Maurice Odet, Abbé de 1640 à 1657. Cf. Aubert, *o. c.*, p. 96 : Pierre IV avait fait construire le maître-autel et les orgues. L'Abbé Jean VI Jodoc de Quartéry, son successeur, lui rend cet hommage : *in comparandis simul atque restaurandis Agaunensis Ecclesiae vestibus et altarium ornamentis, magnificus atque strenuus instaurator* (Jean Jodoc de Quartéry : *Cænobii Agaunensis Pantheon annotationum*, manuscrit commencé en 1650, aux archives de l'Abbaye, p. 137). Selon Jules Michel, *o. c.*, p. 184, l'Abbé Odet avait fait réparer le grand autel en 1656.

³⁴ Louis XIII, roi de France de 1610 à 1643.

³⁵ Robert Miron, ambassadeur de France (cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. IV, p. 763), avait passé à St-Maurice, le mercredi 19 mai 1627, et il avait fait don à l'Abbaye de 50 doublons d'or pour placer dans le chœur des vitraux portant les armes du roi et les siennes (*Chronique de Bérody*, p. 90).

³⁸ Jules-Bernard Bertrand : *L'incendie de Saint-Maurice du 23 février 1693*, dans *Annales Valaisannes*, 1933, p. 126 ; Aubert, *o. c.*, p. 102.

³⁷ Bertrand, *o. c.*, p. 133. Cf. Aubert, *o. c.*, pp. 104-105 ; Blondel, *o. c.*, pp. 15-16 ; Michel, *o. c.*, p. 185.

sur un tambour octogonal, lui-même posé sur quatre arcs en plein cintre. Cette coupole distingue aujourd'hui encore cette chapelle du reste de la basilique et fait son charme³⁸.

Un religieux éminent de la Prévôté du Grand-Saint-Bernard, le pieux Louis Boniface, coadjuteur du Prévôt Jean-Pierre Persod dès 1699, puis Prévôt lui-même de 1724 à sa mort, le 4 août 1728³⁹, fit, au nom de la Nonciature de Lucerne, une visite apostolique de l'Abbaye en automne 1721. Les actes de cette visite, rédigés par le chanoine Jean-Antoine Chandiou, du Grand-Saint-Bernard, en qualité de secrétaire du visiteur, et signés conjointement par Boniface et Chandiou, apportent quelques indications intéressantes sur l'église abbatiale à cette époque. Boniface inspecta la chapelle de la Vierge, à droite du chœur (*in parte dextra extremitatis Chori*), le 14 novembre 1721. Il y trouva l'autel en bon état, avec sa table de marbre consacrée : *Hoc altare est in debito statu, et Lapis marmoreus dignoscitur consecratus*. Il a appris qu'à cet autel on célèbre chaque jour une messe pour les Sérénissimes Ducs de Savoie⁴⁰.

L'Abbé Jean VII Claret compléta l'œuvre de Nicolas II Camanis. Il note, en effet, dans ses comptes : « 1741. J'ay fait boiser le Chœur, dorer les mollures, fait orner le grand autel d'un fleurage doré tout autour, fait orner les petits autels, ajouter un fleurage à celuy de Notre-Dame, fait poser et dorer le faldistoire... »⁴¹. Mgr Claret avait confié ces divers

³⁸ La gravure de Merian, en 1642, montre la chapelle à gauche du chœur avec une fenêtre et un toit inférieur à celui de la nef latérale ; la chapelle de Notre-Dame, à droite, devait être semblable. Sur une lithographie de Baeck, vers 1730, on voit les deux chapelles surmontées d'une coupole. Celle de gauche a été supprimée en 1948, mais celle de Notre-Dame a été maintenue. Cf. Léon Dupont Lachenal : *L'Abbatiale depuis le XVII^e siècle*, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, pp. 33-56.

³⁹ Cf. Etienne-P. Duc : *La Maison du Grand-Saint-Bernard et ses Très Révérends Prévôts*, Aoste, 1898, pp. 153, 155-157, 160-162, 170-172, 176-223.

⁴⁰ Les actes de cette visite sont conservés aux archives du Vatican, section de la Nonciature de Lucerne, vol. 38, *Saint-Maurice*, II. Nous devons la communication de cette notice à l'obligeance de notre confrère M. le chanoine Leo Müller, que nous remercions ici.

⁴¹ Comptes de l'Abbé Claret, f. 23, aux archives de l'Abbaye. Cf. *Echos de Saint-Maurice*, 1930, p. 158.

travaux à « Maître Botz, sculpteur et doreur ». Malheureusement, Botz fut atteint de la fièvre et dut interrompre son travail. Il s'y remit l'année suivante et fit alors un tabernacle pour Notre-Dame⁴². Ainsi, dès cette époque au moins, la chapelle de Notre-Dame est aussi la chapelle du Saint-Sacrement, comme aujourd'hui encore.

L'inventaire que l'Abbé Georges II Schiner fit dresser de tout le mobilier de l'Abbaye, le 7 août 1765, mentionne une vieille lampe de laiton devant l'autel de Notre-Dame, qui est couvert d'un tapis bleu. Plus tard, la République helvétique ayant décrété le séquestre des propriétés religieuses, le notaire Barmen (Barman) fit un nouvel inventaire, le lundi 18 juin 1798 ; il indique, à l'autel de Notre-Dame, quatre chandeliers en laiton, dont deux grands et deux petits, avec un crucifix⁴³.

Avec le XIX^e siècle, après la tourmente révolutionnaire, les goûts changèrent. C'est ainsi qu'un nouvel autel, de marbre, remplaça le vieil autel démodé... A considérer la grâce des sculptures dorées du trône (le « faldistoire » de 1741), on peut regretter que l'œuvre de Botz ne nous ait point été conservée. Toutefois, le nouvel autel a de la grandeur par ses lignes simples, de style classique ; son auteur fut l'architecte Emile Vuilloud⁴⁴. Le retable est orné d'une peinture de Paul von Deschwanden : la Vierge, assise, contemple son Enfant couché sur ses genoux et souriant, tandis que, dans le ciel, deux anges veillent. Cette toile, l'une des meilleures de l'artiste, date de 1867⁴⁵. Elle illustre une invocation des

⁴² Comptes de l'Abbé Claret, f. 28. Botz était un artiste de valeur auquel l'Abbé Claret fit exécuter plusieurs travaux jus- qu'en 1756. Cf. Comptes, ff. 69, 72, 98. *Echos de Saint-Maurice*, l. c.

⁴³ Inventaires manuscrits aux archives de l'Abbaye.

⁴⁴ Emile Vuilloud (1822-1889), de Monthey, architecte et peintre, professeur de dessin au Collège de l'Abbaye, est l'au- teur des plans des églises de Monthey (1851), Tourtemagne (1863), Collombey (1873), Vex (1877), Ardon (1892), Leytron (1900), et du Casino de Sion (1863), ainsi que, en dehors du Valais, des églises d'Aigle, Vevey, Châtel-St-Denis. Cf. *Armorial Valaisan*, p. 288 ; André Donnet : *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, p. 120.

⁴⁵ Albert Kuhn : *Melchior-Paul von Deschwanden*, Einsiedeln, 1882, p. 284.

Mater amabilis

Peinture de P. v. Deschwanden
à la chapelle de Notre-Dame,
église abbatiale de St-Maurice



Litanies de la Vierge : *Mater amabilis*⁴⁶. Lors de la dernière restauration de la basilique, le sol de la chapelle de Notre-Dame a été abaissé, ce qui a nécessité un démontage de l'autel, puis sa reconstruction : il a pu, ainsi, prendre

⁴⁶ Guillaume de Courten : *Paul de Deschwanden*, communication à la Société helvétique de Saint-Maurice, 30 octobre 1881, publiée dans *Revue de la Suisse catholique*, Fribourg, t. XIII, 1881-1882, p. 331. — On plaça, en 1868, sur les côtés de l'autel de Notre-Dame deux statues de staff représentant saint Séverin,

entièrement place sous l'arc du fond de la chapelle⁴⁷. Son Excellence Mgr Philippe Bernardini, Nonce apostolique, archevêque titulaire d'Antioche de Pisidie, qui a consacré la basilique restaurée, le 26 mai 1949, a, en même temps, renouvelé pour notre autel les rites de consécration prévus en pareil cas.

Deux appliques en fer forgé, du XVIII^e siècle⁴⁸, qui avaient été autrefois à Notre-Dame du Sex, ont retrouvé un rôle à l'entrée de notre chapelle. Des toiles de valeur, du XVIII^e siècle également, décorent les parois en représentant, l'une, le Jugement de Salomon, l'autre, l'intervention d'Esther auprès d'Assuerus : deux scènes en lesquelles la piété voit des figures de l'intercession de Marie et de sa maternelle protection. Des dons sont encore venus témoigner l'attachement des fidèles : canons d'autels enluminés, avec les armoiries des familles Closuit et Mudry ; très beau lampadaire baroque en bois doré, du XVII^e siècle, offert par Madame Edouard Bugnon-Lagarde ; lustre en fer forgé, à la fois œuvre et don du regretté artiste François Birbaum, dont ce fut le dernier travail. Cet ouvrage est un véritable ex-voto : comme on en félicitait l'auteur, celui-ci dit simplement, avec des larmes dans les yeux : « Puisse-t-il, maintenant et plus tard, parler au Christ du tabernacle, du pauvre chrétien que je suis ! »⁴⁹

Cette chapelle demeure plus spécialement la chapelle des fidèles et, comme le voulait le Rituel de 1615, des messes s'y

abbé d'Agaune, et saint Amé, ermite du Sex (cf. Eugène Gross : *L'église actuelle de l'Abbaye*, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, p. 133) ; elles ont été enlevées en 1933. A cette dernière date, l'architecte Guyonnet refit les moulures de la coupole de Notre-Dame et construisit aux angles de la chapelle quatre piles en brique, dont les deux antérieures enfermèrent les colonnes de tuf peint qui soutenaient l'arc d'entrée de la chapelle.

⁴⁷ On a, en même temps, supprimé les piles d'angle de 1933, ainsi que les colonnes qui s'y trouvaient enfermées. L'ancienne fenêtre de la chapelle a été retrouvée : son chambranle est visible du cloître.

⁴⁸ C'est le chanoine Charles David, sacriste de l'Abbaye, qui les fit forger en 1750, en même temps que la balustrade de la chapelle du Sex. Cf. Eugène Gros (Gross) : *Le pèlerin à Saint-Maurice d'Agaune*, Saint-Maurice, 1906, p. 68.

⁴⁹ Paul Fleury : M. *François Birbaum*, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1947, p. 301.

célèbrent quotidiennement. Aujourd'hui encore, on y dit avec fidélité des messes aux intentions des pieux fondateurs qui dotèrent autrefois les autels de la Vierge dans les anciennes basiliques du Martolet ; 6 messes en mai pour Alexie de Pontverre, 8 messes en juillet pour Jacques Magde, 3 messes en octobre pour Bonne *Ripaz*, ainsi que 13 messes en septembre pour Antoine de Quartéry, qui fonda celles-ci dans la chapelle actuelle au XVII^e siècle⁵⁰. Depuis 1741 au moins, le Christ présent dans l'Eucharistie réside dans cette chapelle dédiée à sa Mère, comme autrefois, dans la maison de Nazareth, Jésus se trouvait près de Marie.

La chapelle de Notre-Dame continue donc, dans la basilique actuelle, une tradition de piété plusieurs fois séculaire. Aussi, en y venant prier, peut-on être assuré de la protection de Celle que l'on s'est plu à invoquer ici particulièrement comme la Vierge conçue sans péché et la Mère aimable de Jésus.

Léon DUPONT LACHENAL

⁵⁰ Registre des messes fondées pour les années 1954-1973.